

P.C.S. AUDIT ET CONSEIL

*Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie de Paris*

33, rue Galilée - 75116 Paris
Tél. : 01.44.43.52.44 – Fax : 01.47.23.68.14
384 853 271 RCS PARIS

L'APPEL

Association (loi 1901)

**89 avenue de Flandre
75019 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

L'APPEL
Association (loi 1901)
89 Avenue de Flandre
75019 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association l'APPEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 18 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 23 septembre 2020

PCS AUDIT ET CONSEIL

Pierre CHOMIAC DE SAS
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Annexe au Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN EXERCICE 2019

ACTIF			PASSIF		
	2019	2018		2019	2018
Actif circulant			Fonds associatifs		
Dons et subventions à recevoir	16 562	17 136	Fonds de réserve	172 103	178 063
Avances sur missions	2 171	2 165	Résultat de l'exercice	-20 434	-5 959
Autres créances	705	600	Total Fonds associatifs	151 669	172 104
Total Actif circulant	19 438	19 901	Fonds dédiés	264 147	223 535
Trésorerie			Dettes		
Banques	422 096	389 824	Fournisseurs	7 255	5 336
Caisses	1 355	1 603	Dettes fiscales et sociales	11 076	9 298
Total Trésorerie	423 451	391 427	Autres dettes	8 722	1 055
			Produits constatés d'avance	20	0
			Total Dettes	27 073	15 689
TOTAL	442 889	411 328	TOTAL	442 889	411 328



COMPTE RESULTAT 2019

DEPENSES (Euros)			RECETTES (Euros)		
	2019	2018		2019	2018
ACTIONS			DONS DE PARTICULIERS		
Parrainages	163 639	179 435	Parrainages	190 691	202 825
Actions (hors Parrainages)	286 548	336 449	Dons Actions (pays)	125 921	121 753
TOTAL ACTIONS	450 187	515 884	Selon priorités	59 372	57 313
			Cotisation Membres	5 610	4 895
FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	22 470	18 083	TOTAL DONS DE PARTICULIERS	381 594	386 786
FRAIS GENERAUX			FINANCEMENT ORGANISMES PUBLICS	0	45 000
Fonctionnement de l'Association	105 048	108 510	COLLECTIVITES LOCALES	9 000	0
Frais Exceptionnels	0	594	MECENAT, DONS ENTREPRISES	198 410	99 124
Frais Divers et Autres	2 200	1 884	RECETTES EXCEPTIONNELLES	0	5 665
TOTAL FRAIS GENERAUX	107 248	110 988	AUTRES RECETTES	11 079	21 673
SOUS TOTAL avant provisions	579 905	644 955	SOUS TOTAL avant provisions	600 083	558 248
Dotation prov. / Fonds dédiés	40 612	0	Reprise sur Fonds dédiés		80 748
SOUS TOTAL	620 517	644 955	SOUS TOTAL	600 083	638 996
Résultat créditeur			Résultat débiteur	20 434	5 959
TOTAL	620 517	644 955	TOTAL	620 517	644 955

COMPTE EMPLOI RESSOURCES 2019

EMPLOIS	Emploi = Compte de Résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019	RESSOURCES	Ressources collectées = Compte de Résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisée en 2019
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		198 560
1. Missions sociales			1 - Ressources collectées auprès du public	381 594	381 594
1.1 - Réalisées en France			1.1 - Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	64 982	64 982
- Versement à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	316 612	316 612
1.2 - Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement	450 187	294 884	- Legs et autres libéralités affectés		
- Versement à un organisme cenral ou à d'autres organismes			1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. Frais de recherche de fonds			2 - Autres fonds privés	198 410	
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	22 470	22 470	3 - Subventions et autres concours publics	9 000	
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés			4 - Autres produits	11 079	
2.3 - Charges liées à la recherche de subv et autres concours pubics					
3. Frais de fonctionnement	107 248	29 488			
		346 842			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	579 905		I - Total des ressources de l'exercice inscrite au C.R.	600 083	
II - Dotation aux provisions	40 612		II - Reprise de provisions		
III - Engagement a réaliser sur ressources affectées			III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
IV - Excédent de ressources de l'exercice			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		17 786
V - Total général	620 517		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	20 434	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.			VI - Total général	620 517	399 380
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement pour les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		346 842	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du		346 842
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		251 098

ASSOCIATION L'APPEL
89, rue de Flandres
75019 PARIS

ANNEXE

au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dont le total est de 442 889 €
et au compte de résultat de l'exercice présentant une perte de 20 434 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19 septembre 2020 par le Conseil d'Administration.

Note 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatives au Nouveau Plan Comptable Général aux dispositions du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et à son règlement n° 2008-12 relatif au compte d'emploi des ressources.

Les comptes annuels au 31 décembre 2019 ont été établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- l'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité,
- l'indépendance des exercices,
- la permanence des méthodes.

Les méthodes retenues pour l'établissement et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Note 2 : Informations relatives à l'association

L'association L'APPEL est une association de solidarité internationale en faveur des enfants.

Sa mission sociale s'organise autour de trois pôles :

- la santé,
- l'éducation, le parrainage,
- l'accès à l'eau et l'amélioration des conditions de vie.

Postérieurement à la clôture de l'exercice, l'organisation et les actions de l'association ont été marquées par la crise sanitaire liée au Covid-19. L'impact sur les comptes 2020 devrait être cependant limitée et ne pas remettre en cause la continuité des activités.

NOTES RELATIVES AU BILAN

Note 3 : Immobilisations

Les biens de faible valeur (inférieure à 1 000 € / HT) sont systématiquement constatés en charge. L'association, n'ayant procédé à aucun investissement significatif, il n'a été comptabilisé aucun actif immobilisé.

Note 4 : Trésorerie

Ces montants comprennent notamment :

- à hauteur de 211 328 € un compte d'épargne auprès de la BNP PARIS
- un compte Livret A auprès de la BNP pour 86 453 €
- à hauteur de 23 545 un compte d'épargne auprès de la BNP Montpellier.

Note 5 : Fonds associatifs

Le fonds de réserve correspond au cumul des affectations statutaires des résultats excédentaires ou déficitaires.

La perte de l'exercice 2018 a été affectée en totalité au fonds de réserve qui s'élève au 31 décembre 2019 à 172 103 €.

Note 6 : Fonds dédiés

Il s'agit de dons affectés par le donateur à un programme particulier auquel tout ou partie des sommes restent à engager à la clôture de l'exercice.

L'engagement d'emploi pris par l'association est inscrit en charge sous la rubrique « dotations aux Fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « Fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au bilan sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme des réalisations des engagements, par le crédit d'un compte de produits « reprise sur Fonds dédiés ».

La ventilation des fonds reçus et de leur utilisation au cours de l'année 2019 est donnée en annexe 1.

Note 7 : Echéances des créances et des dettes

Toutes les créances et dettes ont une échéance inférieure à un an.

Note 8 : Détail des produits et charges par action

La ventilation des produits et des charges et leur ventilation par action est donnée dans l'état joint en annexe 2.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 9 : Produits

Les ressources de l'association proviennent :

- de dons de particuliers (375 984 €)
- de dons d'entreprises (198 410 €)
- de financements par divers organismes publics et collectivités locales (9 000 €)
- des cotisations des membres (5 610 €)

L'essentiel de ces dons est affecté par les donateurs à une action particulière ; ils sont traités comme des fonds dédiés.

En 2019, 64 982 € de dons de particuliers ont été accordés à l'association sans affectation.

La ventilation des dons par action est en annexe 2.

Note 10 : Charges

Les frais de fonctionnement de l'association s'élèvent à 105 048 € ; ils représentent pour l'essentiel le coût des salaires et charges, des loyers et frais de fonctionnement du bureau.

Leur détail est donné en annexe 2.

Les honoraires du Commissaire aux comptes pris en charge au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 5 640 €, taxes comprises.

Note 11 : Effectif

A la clôture de l'exercice, l'effectif est de 2 personnes.

Les dirigeants et membres du conseil d'administration de l'association ne perçoivent aucune rémunération.

Note 12 : Valorisation du bénévolat

La valorisation du bénévolat dont bénéficie l'Association L'APPEL correspond aux activités suivantes :

- élaboration d'actions, recherche de financement, suivi des actions, missions dans les pays d'intervention ;
- administratifs, comptables et d'aide au fonctionnement de l'association ;
- rédaction et de diffusion de documents de communication internes et externes (site Internet, journal, newsletter)

Ces missions sont évaluées pour l'année 2019 à 10.7 ETP ; elles ne sont pas valorisées.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Note 13 : Principes et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2019 est établi conformément au modèle recommandé par les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable définies dans son règlement du 11 décembre 2008 relatif aux organismes faisant appel à la générosité du public.

Le compte d'emploi des ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'association. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature ainsi que les emplois par destination sont directement extraits de la comptabilité générale.

Les missions sociales de l'APPEL sont constituées par les différentes actions entreprises conformément à l'objet statutaire.

Les dépenses relatives aux missions sociales sont de deux natures :

- les dépenses directes dans le cadre des projets,
- les frais de fonctionnement affectés à chaque action : ils sont repartis forfaitairement en fonction du coût engagé pour chaque projet ; en 2019 à hauteur de 10 % du budget de chaque action.

Les frais d'appels à la générosité du public correspondent aux dépenses suivantes :

- frais de la revue trimestrielle « L'APPEL »
- frais des dépliants
- frais bancaires sur prélèvements automatiques.

FONDS DEDIES 2020

Action	Désignation	Provision 2019	Vérification
BF1010	Parrainages BF	Dons	6 637,13
BF4020	Développement Karma	Dons	4 099,22
BF4070	Formation hygiène	Dons	8 593,35
BF5110	Nutricartes Burkina Faso	Rousselet	4 835,18
CG1210	Ecole Nelson Mandela	Dons	1 620,19
CG4020	Formation instituteurs	Dons	779,25
CG5120	Nutricartes Congo	Bel/dons	2 533,75
HA1010	Parrainages collectifs HA	Dons	5 521,33
HA4010	Citernes	Coline en Ré / dons	10 000,00
HA4020	HA tous programmes	Dons	9 720,36
HA5130	Nutricartes Haïti	Bel/dons	5 248,54
MD1060	Parrainages Mamré MD	Dons	7 158,27
MD4010	Ecole TSI	Dons	3 090,00
MD4050	CRENA	Coline en Ré / dons	8 401,42
MD4070	Fanarenana développement	Rousselet	20 000,00
MD4080	Fanarenana fonctionnement	Rousselet	20 026,92
PA4020	Prospections	Dons	1 893,05
PA4040	Nutricartes transversal	Fondation DORA	568,88
PA4060	Vente nutricartes	Subventions	3 368,24
PA5050	Mille jours	Sanofi	638,92
PA5100	Nutricartes général	Bel/ Revivre	18 204,71
PA5170	Nutricartes Smartphone	Bel/Revivre	9 317,86
PE4020	Cusco	Dons	10 239,89
PE4040	Association Mazuco	Dons	2 271,03
RW1010	Parrainages RW	Dons	2 551,45
RW4010	Maisons	Fondation Abbé Pierre + dons	4 598,05
RW4020	Tous programmes RW	Dons	6 678,33
SL1010	Parrainages SL	Dons	10 566,54
SL1110	Alfalit nutrition	Dons	777,98
TC4030	Nutrition Durance	Dons subventions	21 653,92
TC4040	Koumogo	Dons + Subventions	7 564,54
TC4050	Formation professionnelle Bongor	Dons	6 907,40
TC4070	Jeunes dans la ville de Bangor	Dons	2 332,53
TC5160	Nutricartes Tchad	Bel / Revivre	471,69
TO4010	Enfants sourds TO	Dons	7 555,08
TO4020	Formation hygiène nutrition Notsé	Région occitane	18 353,82
VN1010	Parrainages VN	Dons	1 140,86
VN1110	Jardins d'enfants	Dons	1 449,38
VN1210	Solidarité	Dons	382,48
VN1310	Scolarité Lam Dong	Dons	6 395,36
Total			264 146,87
			264 147
MAJ 24/03/2020			



COMPTE RESULTAT (détailé) 2019

DEPENSES (Euros)			RECETTES (Euros)		
	2019	2018		2019	2018
ACTIONS			DONS DE PARTICULIERS		
Parrainages	163 639	179 435	Parrainages	190 691	202 825
Enfants du Burkina Faso	15 603	22 211	Enfants du Burkina Faso	20 059	21 791
Enfants du Congo	12 097	13 471	Enfants du Congo	11 782	12 374
Enfants du Haïti	31 424	28 948	Enfants de Haïti	39 187	44 244
Enfants de Madagascar	1 210	1 466	Enfants de Madagascar	3 667	2 917
Enfants du Pérou	3 558	3 286	Enfants du Pérou	4 226	5 396
Enfants du Rwanda	27 506	26 949	Enfants de Rwanda	29 690	34 261
Enfants du Salvador	20 951	23 846	Enfants du Salvador	25 081	25 230
Enfants du Vietnam	51 290	59 258	Enfants du Vietnam	56 999	56 612
Actions (hors Parrainages)	286 548	336 449	Actions (hors Parrainages)	125 921	121 753
Burkina Faso	56 414	43 992	Burkina Faso	33 719	32 476
Congo	10 602	8 946	Congo	3 983	3 244
Haïti (écoles, nutrition)	14 332	42 541	Haïti	7 033	5 137
Madagascar	49 522	44 509	Madagascar	17 574	14 392
Niger	34 111	12 310	Niger	677	1 210
Pérou	20 469	25 401	Pérou	17 338	21 852
Rwanda (adductions d'eau)	3 627	39 353	Rwanda	16 129	8 402
Rwanda (actions)	27 040	939	Salvador	1 314	1 224
Salvador	11 432	7 616	Tchad	25 274	24 472
Tchad	31 556	37 992	Togo	2 690	5 524
Togo	4 823	6 827	Vietnam		604
Viet Nam (médical + informatique + bourses)	3 753	17 498	Nutricartes / Appli Smartphone		
Nutricartes (Vente, Progr, Formation, Appli Smartph)	15 611	42 657	Paris Prospection	190	3 216
Paris Prospection	373	3 821			
SANOFI Les 1000 jours	2 883		Selon priorités	59 372	57 313
Livre L'Appel		2 047	Cotisation Membres	5 610	4 895
TOTAL ACTIONS	450 187	515 884	TOTAL DONS DE PARTICULIERS	381 594	386 786
FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC			FINANCEMENT ORGANISMES PUBLICS		
Publication journal (fabrication)	13 674	13 719		0	45 000
Publication journal (diffusion)	3 591	3 436	SEDIF (RW Rumuli)		45 000
Publicité, participation à manifestations					
Frais bancaires correspondants	3 037	-474	COLLECTIVITES LOCALES	9 000	0
Autres frais (dons en ligne, campagne d'appel à dons, achats artisanat, repas, ..)	2 168	1 402	Région Occitanie (TO / Formation Hyg + Nutrition)	9 000	
TOTAL FRAIS APPEL A GENEROSITE DU PUBLIC	22 470	18 083			
FRAIS GENERAUX			MECENAT, ENTREPRISES, FONDATIONS	198 410	99 124
Fonctionnement de l'Association	105 048	108 510	Hunger Campaign (OCDE / Madagascar)	5 000	5 000
Salaires +charges soc.+rbt SS+regul CP+gestion+ ss traitants, ..	70 388	72 527	Fondation Sanofi Espoir (1000 jours)	39 887	
Loyer et charges	5 002	4 805	Fondation BEL (Nutricartes)	15 000	
EDF	1 080	1 497	Association REVIVRE (Nutricartes / Devt)	20 000	20 000
Fournitures et frais de bureau	268	470	Groupe G7 Rousselet (MD Fanarenana / Devt)	20 000	
			Groupe G7 Rousselet (MD Fanarenana / Fonct)	30 000	

COMPTE RESULTAT (détailé) 2019

DEPENSES (Euros)			RECETTES (Euros)		
	2019	2018		2019	2018
Achat/location/entretien matériels (hors mat. informatiques)	3 979	3 645	Groupe G7 Rousselet (Nutricartes / Tchad - BF)		30 000
Achat + entretien de matériels informatiques	102	1 797	Fondation DORA (Togo Enfants Sourds)	10 000	
Achat + MAJ logiciels	2 096	1 810	Fondation DORA (Nutricartes / VN + Nutricartes)		10 000
Entretien/ménage locaux	1 832	1 895	Société Farol (MD Crena)	600	
Frais postaux	711	708	Strand Cosmetics Europe (Madagascar)		3 000
Téléphone + Internet	1 318	1 293	Coline en Ré (Madagascar - Nutrition)		10 000
Docs, abonmts, colloques siège, journal officiel	50	257	Coline en Ré (Haïti Citernes)	10 000	1 200
Assurance siège	617	979	Rotary Club IDF		500
Voyages, déplacements, réceptions	2 198	2 819	One Line Giving Foundation (PE Formation Cusco)	2 127	1 972
Honoraires	9 940	9 475	Fondation Abbé Pierre (RW Maisons)	15 000	
			Fondation DENIBAM (Burkina Faso - Balais Santé)	20 000	
<i>Frais fonctionnement Die</i>	62	88	Wavestone (PE Formation Cusco)	1 750	
Déplacements DIE - PAR pour réunions à Paris	218	306	Citoyenneté Solidarité Niger (NI Nutricartes)	5 000	
<i>Frais fonctionnement Durance</i>	334	195	SalesForces (PE Formation Cusco)	3 500	
Déplacements DUR - PAR pour réunions à Paris	648	788	MEAE (PE Formation Cusco)	546	
<i>Frais fonctionnement Morbihan</i>		0	Talents et Partage (Haïti)		4 000
Déplacements MOR - PAR pour réunions à Paris	1 682	1 284	Diner THEOREME entreprises		1 500
<i>Frais fonctionnement Montpellier</i>	927	958	La Guilde (Pérou 723 + FG 724)		1 447
Déplacements MON - PAR pour réunions à Paris	1 079	914	Wiseprofits (FG)		500
<i>Frais fonctionnement Isère</i>	50		Hausmann Gestion		10 000
Déplacements ISE - PAR pour réunions à Paris	467		Microdon - Reflexe Solidaire		5
<i>Frais exceptionnels</i>	0	594	RECETTES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles		594	Réception fonds de l' Association Togo (de St Etienne)	0	5 665
Pertes de change, écart conversion		0	Fermeture compte KOREM		1 350
			Retour d'un virement du Cameroun en 2013 (Hubert Tchamou)		2 042
<i>Frais divers et Autres</i>	2 200	1 884			2 273
Frais bancaires + financiers + taxes + impôts	245	265	AUTRES RECETTES		
Cotisations (organismes)	1 217	1 342	Manifestations diverses (concerts, repas, etc...)	11 079	21 673
Formation	600	277	Ventes artisanat local / cartes de vœux / divers	1 496	3 752
Divers (dons, libéralités, médicaments, ...)	138		Intérêts Comptes d'Epargne, produits financiers	1 788	7 239
			Nutricartes / vente et formation	827	2 105
			Vente matériels Balais Santé	6 722	7 617
TOTAL FRAIS GENERAUX	107 248	110 988		246	960
SOUS TOTAL avant provisions	579 905	644 955	SOUS TOTAL avant provisions	600 083	558 248
Dotation prov. / Fonds dédiés	40 612		Reprise sur Fonds dédiés		80 748
SOUS TOTAL	620 517	644 955	SOUS TOTAL	600 083	638 996
Résultat créditeur			Résultat débiteur	20 434	5 959
TOTAL	620 517	644 955	TOTAL	620 517	644 955